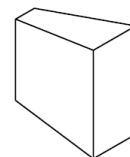


# CERAMIL®

## Cale d'ostéotomie pour calcanéum



Indication :

Traitement des pieds-plats valgus souples de l'adulte

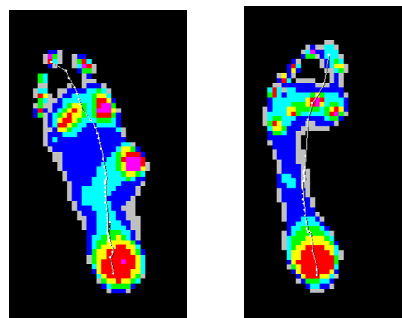
### Gestion post-opératoire

#### 1 – L'immobilisation plâtrée

1. De 45 à 60 jours selon le geste sur le 1<sup>er</sup> rayon : 60 jours si arthrodèse cunéo-métatarsienne ou naviculo-cunéenne, 45 jours dans les autres cas.
2. Position du plâtre : angle droit avec légère inversion pour régler l'allongement du tendon d'Achille et du court fibulaire.

#### 2 – Après le plâtre

1. Appui progressif selon la douleur ; l'axe de la cheville est maintenu par une orthèse AIRCAST ou AIR GO si l'œdème n'est pas trop important. Dans le cas contraire, utiliser une chaussette de contention.
2. L'orthèse plantaire est conseillée après modifications dès que la régression de l'œdème le permet (3 - 4 mois au moins). Il est essentiel de modifier l'orthèse du pied non opéré car sa fonctionnalité est souvent très modifiée (analysée en baropodométrie dynamique).



Analyse en baropodométrie dynamique

#### 3 – La rééducation

Elle débute dès l'ablation du plâtre.

1. 1<sup>ère</sup> phase : reprise de l'appui après ablation du plâtre :
  - Drainage de l'œdème ;
  - Récupération des mobilités articulaires ;
  - Travail en actif, ou actif aidé, des muscles stabilisateurs de la cheville, inverseurs (tibial postérieur et fléchisseurs des orteils) et éverseurs (fibulaires).
2. 2<sup>ème</sup> phase : 1 mois après l'ablation du plâtre (un peu plus si appui difficile ou œdème important) :
  - Renforcement du triceps sural (pointe des pieds bipodal puis monopodal quand possible). Il existe souvent une talalgie plantaire par talonnade due au déficit du triceps sural après l'allongement du tendon d'Achille. Une talonnette amortissante, ou une semelle en sorbothane ou noène soulage bien cette talalgie ;
  - Travail de l'appui stabilisateur des orteils au sol, pieds nus (accrochage d'une feuille

- de papier ou d'un crayon, massage plantaire par une balle de tennis) ;
- Reprise du travail : entre 4 et 6 mois selon l'activité (sédentaire ou travail de force) ;
  - Reprise du sport : natation - vélo d'appartement : 2 à 3 mois,  
marche : 3 mois,  
footing - danse de salon : 6 mois.
-